

INDEX du QUATORZIEME VOLUME.

Bills introduits sur permission obtenue.

- seil Législatif avec des amendements, 291. Ils sont pris en considération, 295. Débats sur iceux, 301. Plusieurs sont négatifs, et un Comité nommé pour déduire des raisons à être offertes à une conférence, 301. Résolu qu'une conférence soit demandée, 303. Le Comité fait rapport, 315. Le Conseil Législatif insiste sur quelques uns de ses amendements, et se défist d'autres avec des changements, 325.
- Pour continuer l'Acte pour le reglement du commerce entre cette Province et les Etats Unis d'Amérique, par terre ou par la navigation intérieure, présenté et lu pour la premiere fois, 25. Lu une seconde fois, et ordonné d'être grossoyé, 31. Lu une troisieme fois et passé, 33. Accordé par le Conseil Législatif, 239. Sanction Royale, 335.
- Pour rappeler l'Ordonnance des farines, et regler la maniere de mettre en quart et examiner les farines &c. présenté et lu pour la premiere fois, 29. Lu une seconde fois, 35. Motion pour le référer à un Comité spécial, amendée, *ibid.* La Chambre en Comité sur le Bill, 37, 53, 55, 71, 79. Le comité fait rapport, 89. Le rapport considéré et accordé, 97. Ordonné que le Bill tel qu'amendé soit grossoyé, *ibid.* Lu une troisieme fois, 123. Passé et ordonné qu'il soit porté au Conseil Législatif, 125. Accordé par le Conseil Législatif, 249. Sanction Royale, 337.
- Pour déclarer où doit résider le droit d'accorder des lettres de Terrier, présenté et lu pour la premiere fois, 61. Lu une seconde fois, 79. La Chambre en Comité sur le Bill, 109. Rapporté sans amendement, et ordonné d'être grossoyé, *ibid.* Lu une troisieme fois, passé et ordonné qu'il soit porté au Conseil Législatif, 123.
- Pour autoriser Jacques La Combe, Ecuier, à ériger un pont de péage sur la riviere l'Assomption. Permission donnée, 69. Présenté et lu pour la premiere fois, 75. Lu une seconde fois, et référé à un Comité spécial, 91. Le Comité fait rapport du Bill sans amendement, 233. La Chambre en Comité sur le Bill, 261,